



LIGUE DE FOOTBALL



C.R.T.I.S.-R.G.

Castelmaurou le,

Monsieur le Président

De Club

Objet : Frais visites

Monsieur le Président,

Dans sa réunion du 1^{er} juin 2019, le comité directeur de la Ligue de Football d'Occitanie a pris la décision de demander une participation au club pour les frais de déplacement et achat de matériel liés aux visites de classement conformément à nos règlements F.F.F

ECLAIRAGE Le relevé est annuel pour les compétitions nationales et ligues ; il devra répondre aux normes F.F.F. si vous souhaitez que l'équipe I du club dispute les rencontres en nocturne.

ECHEANCE DECENNALE

Les installations classées F.F.F. Niveaux 4 – 5 – 6 – Foot à 11 – Foot réduit – Salles et Gymnases pour les compétitions Futsal Niveau 1 à 4 plus éclairage, à échéance décennale doivent être visités par la Commission Régionale des Terrains Infrastructures Sportives ; elle visitera également les installations pour un classement initial et pour les clubs accédant en ligue ou changement de niveaux.

La C.R.T.I.S LFO pourra désigner un représentant.

Le montant a été fixé à 50 euros par déplacement qui sera prélevé sur le compte club.

La Commission Régionale des Terrains Infrastructures Sportives continuera d'assurer sans frais sa présence lors des réunions de travail pour la création de nouveaux complexes, pour la constitution des dossiers F.A.F.A., les avis préalable, les visites après réalisation.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président C.R.T.I.S. – L.F.O.
Roland GENIEYS



Diffusion pour information

- C.R.T.I.S. pour classement